



Recherche d'une solution pour ma regularisation

Par **martinien**, le **19/07/2012** à **21:41**

Bonjour,

je suis entré en france sans visas il ya 2ans depuis c'est meme 2 ans je vis avec ma compagnon et depuis 3 mois nous sommes mariés, depuis 7mois je travaille en france légalement je suis déclarée a l'ursaf et je recois mes fiches de paye car je suis en cdi, j'ai été dans le forum et j'ai lu certains sujet un peu similaires au mien a savoir que le probleme s'oppose au niveau du visas d'entré dans mon passport, mais je voudrais savoir silvouplait si il nyaurai pas une autre solution, en faite j'etais arrivé par la suisse et ensuite je suis entré en france, j'avais pensé au cas ou cette question se poserait a la prefecture que je leur dirai que j'ai perdu mon passport ici en france, et s'il me demande pourquoi je ne l'ai pas déclaré au commissariat je leur dirai que j'avais peur car mon visas avait deja expiré, a votre avis silvouplait que pensez vous? es ce une bonne idée? avez vous mieux a me proposer? on me demande de prendre un avocat qui va se battre pour mon cas mais je crains qu'il ny arrive pas. merci beaucoup

Par **Nicole29**, le **21/07/2012** à **23:54**

Bonjour,

Si vous êtes arrivés sans visa, lors de la régularisation, vous serez obligés de retourner dans votre pays prendre un visa long séjour, il n'y a pas d'autres solution désolé.

Bien cordialement,